

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 24 (1921-1922)

Artikel: Les nations à Genève
Autor: Bovet, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-748911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

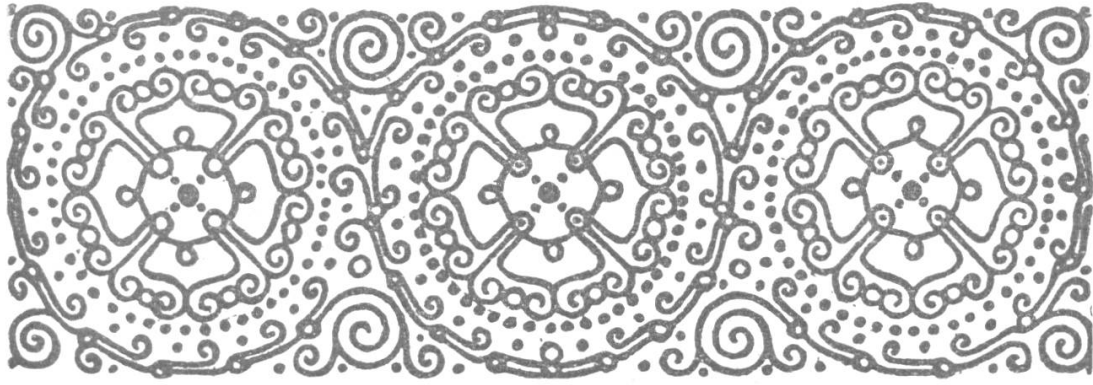
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LES NATIONS À GENÈVE

La deuxième Assemblée générale de la Société des Nations a siégé à Genève du 5 Septembre au 5 Octobre. Présidée avec tact et fermeté par M. van Karnebeek (Hollande) elle a tenu 33 séances plénières, en général de 10 heures à 12. 30. Les six Commissions ont siégé chaque jour, en général de 16 heures à 19 heures. — Chaque matin, très exactement, l'infatigable Secrétariat a publié un *Compte-rendu provisoire* des séances plénières, les *Procès-verbaux* des Commissions, et un *Journal*, sans oublier une revue des *Opinions de la presse*. L'étude de ces documents est nécessaire à quiconque prétend juger les travaux de l'Assemblée; mais pour les apprécier avec justesse il faut avoir encore assisté à plusieurs séances, s'être en quelque sorte imprégné de l'atmosphère de la salle et s'être entretenu un soir avec des délégués de pays divers et de tendances diverses.

Il est certain qu'on a beaucoup travaillé à Genève. *Que vaut ce travail?* A la distance d'un mois, le recul n'est pas encore suffisant pour formuler une opinion très nette; après les „résolutions“, il faudra voir quelles seront les *réalisations*. Mais enfin on peut esquisser une impression d'ensemble, sujette à revision.

Pourvu qu'elle soit absolument sincère, libre de tout parti-pris! C'est un premier point sur lequel il faut s'expliquer. Quelques délégués (parmi les plus éminents: Robert Cecil, Branting, Lange) ont critiqué très franchement l'œuvre réalisée au cours de la première année; d'autres (parmi lesquels Balfour) leur ont reproché cette critique, qui pourrait nuire au „prestige“ de la Société. J'aurai à revenir plus d'une fois encore sur cette question de méthode

qui sépare les croyants des opportunistes. Personnellement je me range entièrement du côté des croyants. Assez forte déjà pour supporter la critique (même très dure), la Société des Nations ne peut grandir que par la vérité, par la sincérité; c'est là ce qui la différencie des organismes politiques plus anciens; c'est là sa nouveauté. Les peuples attendent d'elle la sincérité pour lui faire pleinement confiance; et c'est de cette confiance des peuples que la Société vivra. Les Etats anciens s'appuyent sur les soldats et sur les diplomates; la Société des Nations se bâtit sur la conscience de la solidarité humaine, sur la conscience des devoirs humains. Cette conscience a besoin de lumière, de sincérité; elle pardonnera beaucoup d'erreurs, pourvu qu'elle sente bien la loyauté de l'effort.

* * *

Ceux qui ont assisté aux séances de la première Assemblée (en décembre 1920) sont d'accord pour déclarer que l'esprit général de la deuxième Assemblée est en progrès; dans les rapports entre délégués il y a plus de simplicité, plus de cordialité. Le président d'une importante Commission permanente m'a même cité des faits précis, qui prouvent qu'un sentiment de solidarité internationale commence à s'affirmer là où il manquait encore l'an dernier; et, tandis qu'il parlait, je me rappelais la scène finale des *Tenailles* de Paul Hervieu, où deux époux (Fergan et Irène), que la haine a divisés longtemps, n'en continuent pas moins à porter ensemble le poids de l'existence. Fergan proteste tout d'abord et déclare:

„Il n'y a pas de justice.“

Irène: „Il y a celle du malheur commun“.

Fergan: „Vous êtes une coupable et je suis un innocent“.

Irène: „Nous sommes deux malheureux. Au fond du malheur, il n'y a plus que des égaux“.

Inutile de dire qu'il y a là, dans la salle, certaines délégations dont les intérêts (tels qu'elles les conçoivent) sont encore nettement opposés; de nombreux délégués on peut dire qu'ils sont à peine effleurés par l'esprit nouveau; ils portent des noms plus ou moins illustres, que l'Assemblée salue avec déférence, mais ce ne sont plus que des noms; leur volonté ni leur mentalité ne sont à la hauteur de la tâche, et tel gouvernement se trompe lourdement, qui s' imagine que ces noms suffisent à représenter une grande

nation; d'autres ne sont que des ambitieux, d'autres encore sont des rêveurs par trop idylliques, et d'autres enfin les instruments dociles d'une politique néfaste „d'avant-guerre“. On a vu parfois tel délégué, siégeant dans une Commission, se rallier à une excellente proposition, par conviction personnelle, mais voter ensuite, dans l'Assemblée plénière, contre cette proposition ... sur ordre intervenu de son gouvernement. Il y a là un danger certain; on ne peut le combattre qu'en le dénonçant, et, si on nous y oblige, en formulant des noms précis.

Dans l'ensemble toutefois, la mentalité est en progrès. Cette Assemblée, encore un peu disparate, s'élève à un plan d'unité supérieure, dès qu'un grand *caractère* rappelle à la tribune les principes essentiels et le but suprême de la Société. L'Assemblée est dominée par une minorité d'élite qui représente la conscience publique; le délégué le plus rétrograde sent confusément qu'il y a des choses que cette conscience ne tolère plus; l'époque est dépassée, où le droit parlait par la gueule des canons.

* * *

Dans ces quelques articles consacrés à l'Assemblée de Genève je ne m'astreindrai pas strictement à l'ordre chronologique des délibérations, ni à l'énumération des nombreux orateurs; je tenterai plutôt un groupement par „matières“, et ce principe prévaudra déjà dans la première partie, qui résume la discussion du rapport sur l'œuvre du Conseil et du Secrétariat.

* * *

I

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'ŒUVRE DU CONSEIL ET DU SECRÉTARIAT

Le travail accompli par le Conseil et par le Secrétariat (depuis l'Assemblée de Décembre 1920) est exposé dans un *Rapport* de 83 pages; la discussion de ce Rapport a rempli, en tout ou partie, sept des trente-trois séances de la deuxième Assemblée (les séances 6, 7, 8, 9, 10, 13 et 14).¹⁾

¹⁾ Tandis que la discussion générale, commencée le 8 septembre, se prolongeait jusqu'au 16 septembre, les six Commissions siégeaient chaque jour pour préparer la discussion des nombreux problèmes prévus à l'ordre du jour.

Ce débat sur l'activité du Conseil et du Secrétariat a été ouvert, excellemment, par Branting (Suède), que d'autres délégués ont ensuite vaillamment soutenu. Quelques rares orateurs ont profité de la discussion „générale“ ... pour s'écarter du sujet et apporter des plaidoyers pro domo. Nous les retrouverons ailleurs.

L'accord a été unanime sur un point essentiel : c'est que, pour vivre, la Société des Nations a besoin de *l'opinion publique*. Cette opinion, il faut l'éveiller, l'éclairer ; il faut surtout mériter son appui. Il est donc nécessaire de développer la publicité des débats (ceux des nombreuses Commissions permanentes et surtout ceux du Conseil). Le Conseil est encore loin d'avoir assez fait dans ce domaine. „La publicité est le sang vital de la Société des Nations ; sans elle la Société ne peut pas vivre“ (Robert Cecil). — „La société des nations ne peut pas vivre, elle ne peut pas progresser sans avoir la confiance des peuples. Il faut que les peuples sentent qu'elle est une organisation répondant véritablement au but pour lequel elle a été créée“ (Ador). Avec le bon sens qui le caractérise, Ador déclare que des communiqués à la presse sont insuffisants ; il faut faire appel à la collaboration des Associations nationales ; c'est par elles qu'on pourra éclairer l'opinion publique, surtout si les décisions du Conseil sont formulées d'une façon plus précise, plus nette, car l'opinion publique „aime à savoir ce qu'on a voulu décider et quels sont les motifs de la décision. Une fois qu'elle a bien compris, elle soutient et elle appuie.“

Si le Conseil ne renseigne pas encore assez l'opinion publique, si ses décisions manquent trop souvent de netteté, c'est qu'il subit peut-être, à l'occasion, des influences gouvernementales (politiques, diplomatiques et militaires). Telle est la crainte exprimée, courtoisement mais nettement, par plus d'un délégué. — Il est dans la nature des choses humaines que l'égoïsme national des gou-

I^{re} Commission : Amendements au Pacte. — Président : Scialoja (Italie).

II^e Commission : Organisations techniques (transit, questions économiques, hygiène). — Président : Jonnesco (Roumanie).

III^e Commission : armements et blocus. — Président : Branting (Suède).

IV^e Commission : finances et organisation intérieure de la Société. — Président : Edwards (Chili).

V^e Commission : intérêts humanitaires (typhus, opium, traite des femmes et des enfants, travail intellectuel). — Président : Doherty (Canada).

VI^e Commission : demandes d'admission des Etats ; questions politiques. — Président : de Gimeno (Espagne).

vernements et leurs intrigues seront longtemps encore un danger pour le Conseil; c'est à l'Assemblée d'y remédier; il faut qu'elle soit nettement „l'organe principal“ (Branting); le Pacte de la Société observe à ce sujet un silence prudent, mais la primauté de l'Assemblée est logique autant que nécessaire. Cette primauté ne sera d'ailleurs efficace et bienfaisante que si l'Assemblée elle-même se pénètre de l'esprit nouveau qui a créé la Société et qui est sa raison d'être. A cet effet, Arfa-ed-Dovleh (Perse) demande avec raison que les délégués soient nommés, non pas par les gouvernements, mais par les parlements! C'est alors seulement qu'on verra se dessiner une véritable politique, „la politique de la Société des Nations“, comme le disait fort bien Lafontaine (Belgique). Le délégué belge a sans doute effrayé quelques collègues par la hardiesse de son idéal; il n'en est pas moins dans la vérité quand il déclare: „nous sommes les représentants de la grande patrie mondiale“.

Srinavosa Sastri (Inde) dit très nettement: „A mon avis, il est de notre devoir suprême de croire, comme l'ont montré les délégués de la Belgique et de la Perse, que nous ne sommes pas ici pour favoriser les intérêts des pays que nous nous trouvons représenter, mais que nous devons sans cesse avoir présent à l'esprit que tous, tant que nous sommes, nous devons agir pour le mieux des intérêts les uns des autres, que nous sommes en vérité cosmopolites, que nous sommes les citoyens du monde et non pas ceux des pays bien délimités que nous nous trouvons représenter pour le moment. Nous devons résolument nous refuser à nous laisser entraîner par quelque avantage que ce soit: privilèges politiques ou facilités commerciales. Nous ne devons pas nous laisser intimider par les craintes d'agression de la part de voisins puissants, et nous devons, sans hâte comme sans repos, accomplir ici notre tâche journalière, parler et voter d'accord avec notre seule conscience et notre sens du devoir.“ — En entendant ces paroles si nettes, je pensais aux conférences un peu nébuleuses de Rabindranath Tagore, que l'Europe a acclamées avec un enthousiasme délirant qui touche au snobisme. Entre ces deux Hindous, la parenté d'esprit est évidente; mais le discours prononcé à Genève par Srinavasa-Sastri a cet avantage d'être un *acte*, où l'idéal prend la forme précise et solide d'une réalité.

Une question aussi importante que délicate est celle des

amendements, des améliorations à apporter au Pacte de la Société. Ceux qui ont eu à défendre ce Pacte, dans des conférences contradictoires, savent bien ses points faibles; il a des lacunes, des imprécisions et ailleurs encore des exigences qui retardent singulièrement les réalisations. Si graves que soient ces défauts, nous avons salué comme une délivrance et soutenu énergiquement le principe essentiel d'une solidarité et d'une collaboration des nations. Mais les défauts demandent à être corrigés; il importe d'élargir, de préciser et de démocratiser le Pacte de la Société. Plusieurs pays (en particulier la Suède, la Norvège et le Danemark) ont présenté des amendements, étudiés par la I^{re} Commission; c'est un chapitre que nous verrons plus tard. Branting (Suède) a regretté que „ces projets destinés à améliorer le Pacte n'aient pas reçu jusqu'à ce jour l'attention qu'ils méritent“. Ce regret est légitime, et pourtant on peut se demander s'il serait prudent de toucher au Pacte dès les premières années; ne vaut-il pas mieux attendre que l'expérience ait révélé tous les points faibles et les moyens d'y remédier, de sorte que la revision, quand elle se fera, soit profonde et nettement libérale? Question d'opportunité, où les avis peuvent différer. Ce qu'on ne saurait mettre en doute, c'est la nécessité de reviser, dans un délai assez prochain, et de répondre au désir de Frangulis (Grèce), qui voudrait voir, en tête du Pacte, une „déclaration des droits des peuples“, de même que les Etats-Unis et la France ont proclamé les Droits de l'Homme.

En attendant la revision nécessaire, les Grandes Puissances (toutes représentées au Conseil) feront bien de méditer un autre vœu de Branting, qui souhaite les voir „témoigner, dans une mesure bien plus considérable, d'un respect véritable et d'un vivant intérêt pour l'œuvre de la Société des Nations au service du droit et de la paix“. C'est le cas de rappeler aux Grandes Puissances le mot du fabuliste: „On a souvent besoin d'un plus petit que soi.“ La guerre l'a prouvé; il ne faudrait pas l'oublier. Poussés par la nécessité, les Grands ont proclamé, au cours de la guerre, certains principes que les Petits ont pris au sérieux et dont ils ne démordront plus jamais. Pensez-vous à une guerre prochaine? Alors tenez compte de cette mentalité nouvelle. Voulez-vous au contraire sincèrement la paix? Alors, tenez-en compte davantage encore. Pour le droit et pour la liberté, le monde civilisé s'est coalisé contre

l'Allemagne impérialiste, qui n'a été vaincue que par cette coalition. Or, aujourd'hui, pour l'élite de la conscience publique, le droit et la liberté sont en devenir dans la Société des Nations, et *nulle part ailleurs*. Que les gouvernements en tirent les conséquences logiques... et pratiques! — Lange (Norvège) a raison de reprendre, en y insistant, le mot de Wilson: „La Société des Nations représente le seul espoir de l'humanité.“

Le „prestige“ de la Société, dont Balfour aime à parler, dépend aussi de la façon dont on exécutera les *mandats* confiés à certains gouvernements dans les colonies et dans plusieurs pays encore en voie de formation. Robert Cecil (Afrique du Sud), Zoka-ed-Dovleh (Perse) et Srinavasa-Sastri (Inde) estiment que „dans ce domaine, il y a bien peu d'avance, peut-être même n'y en a-t-il point du tout“. La faute en est (dit Robert Cecil) „à l'attitude prise par le gouvernement des Etats-Unis“. Ici nous touchons à un gros problème, dont il sera question dans le dernier de mes articles.

Branting a parlé des „frais considérables qu'entraîne la Société des Nations“. Nansen (Norvège) lui a répondu par un fait qu'il vaut la peine de méditer: „Si les dépenses devaient continuer, dans les années qui viennent, sur la même échelle que celle que certains critiquent aujourd'hui, il faudrait 50,000 ans de vie à la Société pour aboutir à un total de dépenses égal aux frais de la dernière guerre. C'est là, en effet, le résultat des calculs auxquels il a été procédé par la section financière.“

Dans ce résumé de la discussion générale j'ai gardé pour la fin le problème capital, celui des *armements*. De nombreux orateurs l'ont traité (Robert Cecil, Lafontaine, Zoka-ed-Dovleh, Srinavasa-Sastri, Bruce, Lange, Frangulis); tous ont été unanimes: il importe de réaliser au plus tôt une première limitation des armements. „Sans elle aucune organisation internationale ne peut rien faire pour assurer la paix du monde“ (Robert Cecil). Le 20 % des dépenses nationales est consacré aujourd'hui aux armements; c'est un scandale, c'est un crime qui ne peut pas durer. Lange (Norvège) a été particulièrement net et je me fais un devoir de citer plusieurs passages de son discours. Après avoir critiqué les lenteurs et les contradictions du Conseil et de la Commission permanente militaire (chargée d'une enquête auprès des gouvernements), il dit de cette dernière: „Ses membres ne sont pas fonc-

tionnaires de la Société des Nations; ils ne sont pas nommés par le Conseil; ce sont des officiers nommés par leur Ministère de la Guerre et leur Ministère de la Marine: responsables devant des ministères nationaux, ils en reçoivent des instructions. Cela signifie qu'au sein de la Société des Nations, ils forment, pour une question des plus importantes, une sorte de retranchement des Ministères de Guerre ...“

A propos du mystère qui continue à envelopper les armements, Lange raconte une anecdote symbolique: „Pendant l'occupation allemande en Belgique, dit-on, le gouverneur de Bruxelles convoqua un jour le bourgmestre, l'admirable Adolphe Max. Au moment où la conversation allait commencer, le général sortit de sa poche un browning et le posa sur la table, tandis que, le plus tranquillement du monde, le bourgmestre de Bruxelles sortait de sa poche, lui, sa plume-réservoir et la déposait également sur la table. Même si elle n'est pas vraie, il semble qu'il y ait une morale à tirer de cette petite anecdote: le revolver, c'est le symbole de l'ancien système des armements; la plume à réservoir, c'est la publicité quant aux préparations militaires des différents Etats.“

Balfour ayant jugé bon d'esquiver la question, en déclarant que le désarmement ne pourra se réaliser que dans un monde réellement et sincèrement pacifique, Lange lui répond: „L'argumentation de M. Balfour est caractéristique; dans son discours, en effet, il a constamment parlé du *désarmement*. Lorsqu'on veut combattre un principe, on s'attaque plus volontiers à sa formule extrême. Cela facilite la polémique: toutes les difficultés qui surgissent deviennent si formidables qu'on est effrayé, qu'on n'ose même pas faire le premier pas. — Or, Messieurs, il faut distinguer. Je suis convaincu que M. Balfour n'a pas oublié le remarquable rapport déposé l'année dernière, où son collègue M. Fisher a exposé les trois étapes à parcourir pour arriver au désarmement. La première étape est un arrêt des armements; puis vient une réduction progressive, et enfin, comme dernière étape, la limitation définitive des armements, la fixation au minimum prescrit par le Pacte et qui serait le désarmement. Lorsqu'on veut discuter utilement cette question, il ne faut pas seulement s'attacher à cette troisième étape; nous ne sommes pas encore à la première ... Cette

première étape serait un énorme bienfait; en la franchissant, la Société aura tout de même fait quelque chose de fondamentalement nouveau; ce serait un tournant du chemin dans l'évolution de l'humanité."

Lange se demande aussi, avec raison „si ce ne sont pas justement les armements des Etats qui créent les désordres. En tout cas, ils créent les défiances, ils maintiennent cet esprit de crainte réciproque entre les Etats, source la plus profonde et la plus abondante des crises internationales. Les armements, loin d'être un gage de sécurité, constituent au contraire un élément d'insécurité: toute mesure d'armement est pour le moins bilatérale et provoque toujours des contre-mesures."

Lange relève aussi le fait que les Associations nationales, réunies à Genève en juin, ont demandé une réduction des armements. De même les sociétés pacifistes dans leur congrès de Luxembourg; de même l'Union inter-parlementaire dans ses assises de Stockholm. „Pas de congrès d'ouvriers, pas de congrès de femmes, pas de congrès de la jeunesse, qui ne demande et n'exige de la Société des Nations un effort sérieux dans ce domaine. Si, dans ces réunions favorables à l'idée de la Société des Nations et qui ont les yeux ouverts sur ses actes, on insiste toujours sur ce point, c'est parce qu'on voit que l'avenir de notre civilisation est en jeu."

A ces critiques, formulées par les croyants, quelques membres du Conseil (Balfour, Wellington-Koo, de Gimeno) ont répondu par des plaidoyers assez faibles. L'attitude de Balfour m'a été particulièrement pénible: ce beau vieillard, robuste et souple, d'un esprit si alerte, si maître de lui, n'a pas su dépasser l'étape d'un opportunisme bienveillant; on souhaiterait à sa carrière une conclusion plus courageuse et plus féconde. — D'autres délégués se sont tus, parce que leur conscience était peut-être mal à l'aise, mais nul n'a osé s'opposer en principe à l'idée d'un désarmement progressif. Dans une séance du Conseil, Léon Bourgeois disait en mai 1920: „On peut dire que c'est ici, dans la question de la réduction des armements, que nous attend l'opinion publique". Il avait raison. Qu'on en tire la morale!

J'ai résumé ici, de préférence, les critiques. Elles prouvent la ferme volonté de ceux qui les ont exprimées. Elles sont la sincérité des forts; elles nous sont une garantie de la vitalité de la Société des

Nations. Il y a une critique qui dénigre et détruit ; il y en a une autre qui affirme et construit. A l'adresse particulière de chaque lecteur je transcris une observation très juste de Srinavasa-Sastri : „N'avons-nous pas vu, durant ces derniers jours, des gens du dehors critiquer notre œuvre, comme s'ils habitaient une autre planète, en spectateurs désintéressés dont la seule occupation est de blâmer les autres ? ... Quand quelqu'un me dit : ‚La Société n'a point fait ceci‘, je me sens enclin à lui demander s'il n'en est pas personnellement responsable ; lorsqu'il me dit : ‚Cette tâche n'est pas encore terminée‘, je voudrais lui demander : ‚Et pourquoi ne venez-vous pas nous aider ?‘ S'il me répond : ‚Il n'y a point de place pour moi dans l'Assemblée, qui ne comprend qu'un nombre limité de représentants‘, je lui réplique qu'il y a du travail pour l'Assemblée, mais qu'il y en a également au dehors ; celui-ci n'est pas moins important, pas moins nécessaire, il est même parfois beaucoup plus difficile, plus ardu, plus pénible que l'autre. Nous avons besoin dans tous les pays d'une armée de gens de bonne volonté, qui éduquent le peuple, qui lui fassent comprendre l'idéal élevé et la noble tâche de cette Société des Nations, qui soient en fait des propagandistes, en tout temps, au milieu du découragement, du cynisme et des difficultés de tout genre. Nous avons besoin de bonne volonté.“

(A suivre)

ZURICH

E. BOVET



ZEIT

Von SOPHIE JACOT DES COMBES

Zeit fließt wie ein Strom, in den wir greifen ;
wir spüren ihn fliehn und halten ihn nicht.

Schneller und schneller hastet er dahin,
zieht uns tief zu sich hinab.

Schon netzt er kühl unsere Stirnen. Gebeugt
harren wir einer Welle, die uns umfasst.

Aus einer demnächst erscheinenden Sammlung *Gedichte und Variationen*.
(Verlag Art. Institut Orell Füßli, Zürich.)

